









### Programme FAO-UE FLEGT

Projet « Renforcement de l'implication des petites et moyennes entreprises/industriels dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT à travers une amélioration de leur représentativité au sein de l'interprofession de la filière bois du Cameroun »





Par Blandine L'Or OUOGUIA GFBC, (Chef de Projet)

Yaoundé, le 18 Juillet 2018













- CONTEXTE GÉNÉRAL
- DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE

• OBJETIFS DU PROJET

• INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET







### **CONTEXTE GENERAL**



- Le Cameroun, dans le cadre de l'APV-FLEGT a pris l'engagement d'assurer la légalité des bois et produits dérivés destinés aux marchés national et international
- L'organisation du MIB est donc une activité à part entière du calendrier de mise en œuvre de l'APV (Annexe IX) et une activité prioritaire de la stratégie 2020 du sous-secteur forêt et faune du MINFOF.

C'est dans ce sillage que le présent projet propose d'appuyer une meilleure structuration des PME/PMI forestières et renforcer par conséquent leur représentativité dans l'interprofession tout en favorisant un meilleur accès de ces PME/PMI au bois légal.





### **PROBLEMATIQUE**



La dynamique d'accompagnement du secteur privé vers la légalité FLEGT demeure dissymétrique pour les PME et artisans qui continuent d'éprouver d'énormes difficultés à s'arrimer aux exigences de cette légalité

Les raisons principales de ces difficultés :

- leur faible structuration
- leurs insuffisantes capacités organisationnelles et techniques



Ne facilitent pas leur accès au bois légal principalement auprès des industriels qui ont des exigences à satisfaire.





### **OBJETIFS DU PROJET**



Permettre aux petites et moyennes entreprises/industries (PME/PMI) de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de l'APV camerounais et ainsi d'assurer que les intérêts de l'ensemble du secteur privé camerounais sont présentés et défendus.





## INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET (1/6)





Financement à hauteur de 99 365 USD



Maitre d'ouvrage



: 495 Yaoundé - Bastos



: (00237) 222 20 21 56 / 222 20 21 57



: 222 20 21 58



: gfbcam@yahoo.fr



: www.gfbcam.com

**Durée du projet : 12 Mois** 





## INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET (2/6)



#### **RESULTATS ATTENDUS:**

**R1: La** représentativité des petites et moyennes entreprises/industri es (PME/PMI) est accrue par le développement des capacités organisationnelles et institutionnelles de leurs structures représentatives

- Cartographier les PME/PMI opérant dans le secteur ainsi que leurs structures de représentation.
- Réaliser le diagnostic institutionnel et organisationnel des structures de représentation identifiées et développer des propositions d'amélioration.
- Organiser l'atelier de validation des résultats et conclusions de l'étude diagnostique par les PME/PMI et leurs associations représentatives membres.
- Mise à niveau organisationnelle et institutionnelle des structures sélectionnées.



## INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET (3/6)



#### **RESULTATS ATTENDUS:**

R 2: La participation des PME/PMI à la mise en œuvre de I'APV/FLEGT s'est améliorée grâce à l'opérationnalisation de l'interprofession de la filière bois.

- Définir un cadre de concertation avec les PME/PMI qui assurera un meilleur fonctionnement de l'interprofession
- Elaborer de manière participative la proposition de feuille de route 2018/2019 des activités prioritaires pour l'interprofession.
- Organiser une Assemblée Générale pour relecture et validation de la feuille de route.
- Élaborer des propositions communes du secteur privé pour la mise en œuvre de l'APV



## INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET (4/6)



#### **RESULTATS ATTENDUS:**

R 3: L'accès aux ressources de bois légal par les PME/PMI, notamment aux rebuts des sociétés industrielles, est amélioré grâce aux actions de l'interprofession.

- Élaborer une brochure/support d'information et de sensibilisation sur la politique et procédures des sociétés industrielles pour l'approvisionnement en bois légal par les PME/PMI.
- Organiser un atelier de sensibilisation et de formation des PME/PMI sur les procédures pour l'achat de bois légal
- Accompagner des PME et sociétés industrielles pilotes dans la création de contrats d'achat-vente.





# INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET (5/6)



#### **RESULTATS ATTENDUS:**

R 4 :La communication, la visibilité et le suivi-évaluation sont assurés.

- Organiser l'atelier de lancement du projet
- Assurer la visibilité du projet
- Organiser des réunions trimestrielles de suivi-évaluation du projet
- Organiser l'atelier de restitution



